

Autres évènements

Les permanences

Le Cercle se tient à disposition de toute personne intéressée par la généalogie. Les permanences régulières permettent, aux adhérents de consulter les relevés des registres d'état civil :

- A Blois : soit le samedi, soit le deuxième lundi de chaque mois ;
- A Paris, au siège de la Fédération Française de Généalogie : deux vendredis par mois ;
- A Vendôme, le 2^{ème} mardi AM de chaque mois ;
- A Romorantin, le 3^{ème} mardi AM de chaque mois.

Se renseigner ou consulter le site Internet pour les dates, horaires et lieux prévus.

Dans le respect des normes sanitaires actuelles.

Les journées ponctuelles avec d'autres structures

Chaque année, nous nous joignons à d'autres associations afin de participer aux animations locales.

Pour 2022

- Le 02 octobre, forum UGC, St Jean-le-Blanc ;
- Le 15 octobre à Romorantin, journées Portes Ouvertes.

Nos publications

Aide-mémoire de généalogie
Les Comtes de Blois
Histoire entre deux portes (Blois)
Les noms de famille du canton de Bracieux
Armorial du Bas Vendômois
Romorantin en 1717
Abjurations des protestants à Mer
Nos soldats morts pour la France, 1870-1871 et 1914-1918
Livrets militaires
... (voir le site pour la liste complète)

Quelques mots sur l'association

Créé en 1966 par M. de Warren et M. de Sachy, le CGLC 41 est le plus ancien cercle généalogique de France, après celui de Paris.

Il regroupe alors environ une quarantaine de passionnés. Cinquante-cinq ans après, c'est plus de 600 adhérents qui se retrouvent au sein de l'association.

Le CGLC 41, est membre de la Fédération Française de Généalogie et de l'Union Généalogique du Centre, rassemblement régional. Ces adhésions permettent la participation à des événements nationaux.

Quelques chiffres

A ce jour, le CGLC 41 c'est :

- Plus de 100 bénévoles sur le terrain ;
- 25 équipes qui œuvrent régulièrement aux relevés des registres d'Etat civil ;
- 4 000 000 d'actes relevés dans les différentes communes du Loir-et-Cher.

Nous rejoindre, c'est :

- **Donner un élan à vos recherches généalogiques ;**
- **Bénéficiaire de conseils avisés ;**
- **Recevoir la revue trimestrielle ;**
- **Bénéficiaire d'une réduction lors de l'achat d'un logiciel de généalogie ;**
- **Participer au travail associatif.**

Association habilitée à recevoir des dons
Exemple : vous donnez **100 €**,
vous bénéficiez d'une réduction **66 €** de vos impôts
votre don vous revient à **34 €**.



Association reconnue
d'intérêt général

**Cercle
Généalogique
de
Loir-et-Cher**

Programme 2022-2023



Cité Administrative – Porte K
34, avenue Maunoury - 41000 BLOIS
Téléphone : 02 54 56 07 11
cglc41@orange.fr
Site Internet : <http://www.cglc41.fr>